GRANDIR DIGNEMENT

ASSOCIATION LOI DE 1901
NON-PROFIT ORGANIZATION

RAPPORT D'ACTIVITE 2018

A
STANISL
LE BIENFAI
LORRAI

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Actions à l'international

INTERVENTIONS CARCERALES

PROMOTION DES MESURES ET PEINES ALTERNATIVES A LA DETENTION

Actions en France

INTERVENTIONS EN MILIEU CARCERAL

SERVICE CIVIQUE ADAPTE

Plaidoyer et sensibilisation

SENSIBILISATION, COMMUNICATION ET FORMATION

RETOUR D'EXPERIENCE, ETUDES ET RAPPORTS

PLAIDOYER AUPRES DES POUVOIRS PUBLICS ET TRAVAIL EN RESEAU

RENCONTRES ET PARTENARIATS

SUIVI JURIDIQUE ET PLAIDOYER LEGISLATIF

Clin d'oeil sur 2018

Rapports financiers

Notre conseil d'administration

Nos partenaires

INTRODUCTION

LE MOT DE LA DIRECTRICE

Partout, à travers le monde, des enfants sont incarcérés et se trouvent dans des situations de grande vulnérabilité : carences alimentaires, absence de soins, difficultés d'insertion, maltraitances, … Il ne s'agit pas d'excuser ces jeunes au regard de leur histoire difficile ou de nier leur responsabilité dans les actes commis, mais de prendre conscience que ces jeunes, eux aussi, sont notre avenir commun. Comment imaginer une société sereine sans considérer ces enfants, souvent qualifiés de « délinquants » et de fait simplement réduit à l'acte qu'ils ont commis ?

A Madagascar, au Niger ou en France, toutes les personnes qui œuvrent au sein de Grandir Dignement s'engagent pour protéger et accompagner les enfants en conflit avec la loi. Concrètement, notre action consiste à assurer une présence forte auprès des jeunes incarcérés ; à promouvoir les alternatives à la détention et l'insertion post-carcérale et à développer un plaidoyer collaboratif. Toutes nos actions sont conduites dans une démarche de sobriété et de simplicité. Appartenant au réseau Don Bosco Action Sociale, Grandir Dignement ancre sa pédagogie dans celle de Jean Bosco, éducateur du XIXe qui aimait dire « ***«Occupez-vous des jeunes, ou ils s'occuperont de vous ! »*** ».

A Nancy, ce jeune, sous sa carapace de colère, est en grande souffrance. Un jour, il s'allonge dans la rue, face aux voitures, en expliquant vouloir en finir avec la vie. Il faut dire qu'à 18 ans, la vie ne l'a pas épargné. Plus tard, il déclare, alors qu'il revient d'un après-midi chez les Petits Frères des Pauvres : « J'ai compris que quand je ne suis pas là, je leur manque. »

Au Niger et à Madagascar, près de 200 jeunes ont bénéficié en 2018 d'une mesure alternative à leur mise en détention. La plupart d'entre eux n'ont pas récidivé et nous ont étonné par leur potentiel de résilience.

Ces réussites sont porteuses mais nous poussent également à agir encore plus. Car, en dépit des ces parcours positifs, le combat continue...Et si, alors que l'année 2019 symbolisera le 30ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, nous arrivions à respecter les droits de ces jeunes, à croire en eux et à oser, avec eux, explorer de nouveaux horizons ?

Hélène Muller

Actions à l'international

MADAGASCAR

En 2018, le Programme des Nations Unies pour le Développement place Madagascar au **161ème rang mondial** sur 189 pays concernant l'Indice de Développement Humain. Selon les mesures menées par l'ONU, en 2018, l'âge médian de la population était de 18 ans et demi, c'est-à-dire que la **moitié de la population est mineure** ou très jeune majeure. Sur cette même année, 77,6% de la population vivait sous le seuil de la pauvreté. Dans un pays toujours en croissance démographique et dans lequel la population est encore majoritairement jeune, face à un contexte socio-économique difficile, une forte précarité se fait sentir, et les enfants sont alors souvent livrés à eux-mêmes et peuvent alors être amenés à commettre des actes répréhensibles.

Antananarivo est la capitale administrative de Madagascar. La ville compte plus de deux millions six cent mille habitants (2015), soit plus de 10% de la population du pays et croit très rapidement. Cette croissance effrénée est l'une des causes de la montée de la délinquance, notamment juvénile. Madagascar doit donc faire face à cette mutation rapide de sa population, face à cette urbanisation importante, l'ensemble des secteurs sont concernés, dont la justice qui doit s'adapter et se réinventer.

Ainsi, en décembre 2018, plus de 1000 enfants de 8 à 18 ans étaient placés au sein d'établissements pénitentiaires du pays. En effet, même si l'âge minimum d'incarcération est de 13 ans à Madagascar, des enfants plus jeunes sont parfois placés dans des centres de rééducation comme « cas sociaux ». En outre, près de 70% des enfants en conflit avec la loi en prison à Madagascar sont détenus en attente de leur jugement et donc présumés innocents.

En 2016, **la loi 2016-018 du 22 août 2016, relative aux mesures et à la procédure applicable aux enfants en conflit avec la loi** a été promulguée par le Ministère de la Justice, soutenu par Grandir Dignement dans son élaboration. Elle intègre notamment de nombreuses avancées en faveur du respect des droits des enfants en conflit avec la loi et promeut les mesures et peines alternatives à la détention. Toutefois, cette loi reste encore difficile à mettre en application dans un contexte qui reste précaire et où les infrastructures et les administrations pénitentiaires n'ont pas toujours les moyens de s'adapter à ces changements.

Ainsi, depuis la création de l'association sur l'île en 2010 et toujours en collaboration avec le Ministère de la Justice et l'Administration Pénitentiaire, Grandir Dignement oeuvre dans la volonté d'appuyer l'Etat Malgache dans la mise en place d'une réponse adaptée aux problématiques de ces jeunes en conflit avec la loi et la mise en oeuvre réelle et concrète de la loi 2016-018.

NIGER

Selon l'Indice de Développement Humain 2018 calculé par les Nations Unies, le Niger est **le pays le moins développé au monde**. Situé au cœur du Sahel, le Niger a une **population très jeune**, **la moitié a moins de quatorze ans**. Ce qui pourrait être un atout pour le pays peut cependant constituer un véritable obstacle notamment lorsque les conditions de l'épanouissement de ces personnes sont inexistantes ou insuffisantes. La forte précarité des familles, l'abandon scolaire, l'absence de formations professionnelles, l'exode rural et bien d'autres facteurs sont autant d'éléments qui peuvent justifier l'accroissement du phénomène des enfants en conflit avec la loi au Niger. La plupart du temps, ces enfants sont laissés à eux-mêmes, s'adonnant à de petites activités sans lendemain. N'étant pas outillés pour faire face convenablement à la situation, ils sont exposés au risque de commettre des actes répréhensibles. Face à eux, la réponse n'a pas toujours été à la hauteur des enjeux et des risques.

Jusqu'à récemment, la réaction sociale était **uniquement répressive**, en procédant à l'incarcération systématique des enfants en

conflits avec la loi. La plupart attendent plusieurs mois leur jugement et sont incarcérés en détention préventive.

En 2014, un changement de paradigme a permis qu'une justice spécialement dédiée aux mineurs soit instituée au Niger, tenant compte des spécificités des enfants et permettant ainsi d'adapter la réponse pénale en fonction des différents profils. La **loi 2014-72 du 20 novembre 2014**, déterminant les compétences, les attributions et le fonctionnement des juridictions pour mineurs au Niger a été votée.

Cependant, en pratique, sur le terrain, **la situation des enfants en conflit avec la loi peine à évoluer faute de conditions adéquates** pour une réelle application de cette loi. Ainsi, en 2018, les conditions de détention ne permettent toujours pas aux enfants incarcérés de grandir dans la dignité ni de préparer leur réinsertion sociale et professionnelle et l'irrespect de leurs besoins fondamentaux accroit toujours plus leur vulnérabilité. Alors que la détention devrait être une solution de dernier recours, elle reste encore quasi-systématique. Enfin, les enfants en conflit avec la loi sont sujets à une forte stigmatisation entravant leur réinsertion dans la société nigérienne.

Ainsi, depuis janvier 2016 et en étroite collaboration avec le Ministère de la Justice, la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DPJJ) et l'Administration Pénitentiaire, Grandir Dignement propose de concevoir et de mettre en œuvre des dispositifs et des outils de terrain apportant une réponse adaptée à la spécificité de chaque enfant en conflit avec la loi, ainsi que de favoriser la mise en application de la loi 2014-72.

INTERVENTIONS CARCERALES

Depuis sa création, Grandir Dignement a pour vocation d'apporter sa protection et son soutien aux enfants incarcérés, sans distinction de genre, d'origine ou de religion, et de les accompagner vers la réinsertion. Il ne s'agit pas d'excuser leurs actes au regard de leur histoire difficile ou de nier leur responsabilité, mais de prendre conscience qu'ils sont l'avenir de chacun des pays. L'action de Grandir Dignement vise de fait à leur offrir la possibilité de retrouver des conditions dignes et propices à leur épanouissement, de se former et de se réinsérer à la fois socialement et professionnellement.

Ainsi, dans ce but, l'association assure une présence active au sein de 6 établissements de Madagascar et du Niger. Les activités menées recouvrent divers aspects :

- **Suivi judiciaire** : accompagnement de l'enfant et de sa famille dans les procédures judiciaires, sensibilisation à la loi et la justice spécifique des mineurs ;
- **Suivi éducatif** : gestion du quotidien dans les quartiers des mineurs (gestion de conflits, collaboration avec les Agents Pénitentiaires), organisation d'activités éducatives et sportives, animations artistiques et culturelles ;
- **Suivi psychosocial et médiation familiale** : échanges individuels sur les parcours de vie, orientation vers un projet de réinsertion, lien avec les familles (pour prévenir par exemple de l'incarcération), recherche des familles ou civilement responsables pour les enfants isolés, organisation de journées des familles ;
- **Appui médical et hygiène** : suivi médical en lien avec les infirmeries de l'Administration Pénitentiaire, maintien de conditions d'hygiène décentes ;
- **Appui alimentaire** : amélioration des repas et/ou apports de repas supplémentaires réguliers, suivis réguliers de l'IMC des enfants et programmes d'appui nutritionnel pour les cas graves de dénutrition ;
- **Formations professionnelles et alphabétisation :** mise en place d'ateliers de formations dans des domaines pertinents (accessibles, ouverts au recrutement sur le marché du travail local, …) ;
- **Accompagnement post-carcéral et suivi lors de la réinsertion** : à leur sortie, les jeunes peuvent être accompagnés par les travailleurs sociaux dans leur réinsertion et leurs démarches notamment professionnelles.

Sur l'année 2018, le nombre de mineurs incarcérés dans ces 6 établissements s'élève à **335 enfants de 8 à 18 ans.**

MADAGASCAR

Grandir Dignement intervient dans 4 établissements pénitentiaires : dans la région d'Antananarivo, à la maison centrale d'Antanimora et au centre de rééducation de Mandrosoa ; et dans la région de Diego, à la maison centrale de Diego et au centre de rééducation de Joffreville.

PARTENARIATS

Au cours de l'année 2018, Grandir Dignement a pu officialiser ses différents partenariats :

- Une convention a été signée avec le Ministère de la Justice pour cadrer les modalités du partenariat avec Grandir Dignement ;
- Une convention a été signée avec le Directeur Général de l'Administration Pénitentiaire pour encadrer les interventions carcérales ;
- Le partenariat avec la Direction Régionale de l'Education Nationale a été officialisé à Diego pour faciliter l'accès à l'école aux jeunes en réinsertion.

LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Dans les différents établissements d'intervention de Grandir Dignement, différentes formations ont pu être mises en place et proposées durant l'année 2018.

- Formation en maçonnerie et bâtiment
- Formation en agriculture
- Formation en culture hors sol
- Formation en bijouterie
- Formation en informatique
- Formation en cordonnerie
- Jardinage
- Recyclerie

En début d'année, la formation en cuir et maroquinerie qui avait été mise en place en 2017 à la maison centrale d'Antanimora a dû être arrêtée faute de moyens.

Durant deux mois, les enfants incarcérés à la maison centrale de Diego ont pu se former à différente technique informatiques.

La formation en culture hors sol, qui avait dû être arrêtée fin 2017 fautes de moyens, a pu reprendre au mois de novembre 2018.

MEDICAL ET HYGIENE

A Madagascar, des consultations médicales ont lieu régulièrement ainsi qu'un accompagnement hygiénique permettant notamment aux jeunes de fabriquer leur savon. Ainsi, durant le dernier trimestre de 2018, dans les quatre établissements d'intervention :

- 230 consultations médicales ont été effectuées
- 1 jeune a été hospitalisé et 2 ont subi une intervention chirurgicale (un à la mâchoire, un à l'oeil gauche)
- 19 jeunes ont été placés à l'infirmerie pour des cas de rougeole (16) ou de tuberculose (3)
- 40 extractions dentaires ont été effectuées
- 670 savons ont été fabriqués par les jeunes au cours d'ateliers réguliers

ALIMENTAIRE

Au cours du Ramadan, qui s'est déroulé du 15 mai au 14 juin, le Secours Islamique de France a offert un appui alimentaire à tous les enfants présents dans les deux établissements de la région d'Antananarivo. En plus de l'apport alimentaire, qui a permis d'enrichir les repas, le projet a également permis aux enfants volontaires d'apprendre à cuisiner certains repas. Ce financement nous a également permis de rénover l'espace cuisine de la maison centrale d'Antanimora.

En juin 2018, nous avons eu le plaisir de mettre en place un partenariat avec la fondation Mary's Meals, dont l'objectif est : « *chaque enfant doit recevoir un repas de qualité par jour dans son établissement scolaire* ». Mary's Meals a accepté pour Grandir Dignement d'étendre son champ d'action au milieu carcéral et offre un repas par jour par jeune. Depuis le début du programme, 39 994 repas ont ainsi été distribués soit 9 tonnes de riz, 4,5 tonnes de légumes et 2,2 tonnes de viande.

DES MOMENTS FESTIFS !

Afin de permettre aux jeunes incarcérés de passer des moments de détente et de joie, Grandir Dignement s'est associé à plusieurs associations ou collectifs d'artistes afin d'organiser différents évènements et spectacles au cours de l'année 2018. Des moments de rire, de partage et de gaieté, qui font du bien aux enfants !

Interventions de Clowns Sans Frontières au centre de rééducation de Mandrosoa et au quartier mineur de la maison centrale d'Antanimora, les 16 et 17 août

Spectacle présenté par les jeunes de la maison centrale d'Antanimora avec la compagnie Zaza Aïna le 22 juin

Interventions à l'occasion du Festival Zegny'Zo à la maison centrale de Diego, du 16 au 19 mai

FERMETURE ET REOUVERTURE DU SERVICE D'INSERTION EN MILIEU OUVERT

Le Service d'Insertion en Milieu Ouvert (SIMO) avait ouvert en février 2017 pour permettre un accompagnement des jeunes à leur sortie de détention par des travailleurs sociaux, et ce pendant 6 mois, dans l'objectif de favoriser leur réinsertion sociale et professionnelle. A la fin de l'année 2017, 91 jeunes étaient ainsi suivis par Grandir Dignement.
Malheureusement, ce service avait dû être fermé en juillet 2018, faute de moyens…

Mais bonne nouvelle pour Grandir Dignement et pour les jeunes accompagnés : ce service a pu rouvrir, au mois de novembre 2018 , grâce à aux bénéfices recueillis lors d'une soirée de levée de fond et à un financement du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France. Nous avons donc pu reprendre nos activités auprès des jeunes sortant de détention, afin d'accompagner leur retour dans la société et leur nouvelle confrontation au monde extérieur, et de les aider à éviter toute situation pouvant mener à la récidive. Depuis la réouverture, 19 jeunes ont pu être suivis par ce service.

CENTRE DE REEDUCATION DE JOFFREVILLE

A Joffreville, le nombre de mineurs placés dans le centre de rééducation a bien diminué. Alors qu'en 2017 la moyenne de jeunes détenus s'élevaient encore à 12 jeunes, elle est descendue à 4 en 2018.

Aussi, pour l'année à venir, une réflexion est en cours en lien avec l'administration pénitentiaire concernant le maintien des activités de Grandir Dignement.

COURSES DU COEUR

A deux reprises, en juillet puis en décembre, Grandir Dignement a pu participer aux Courses du Coeur organisées à Antananarivo et ainsi récolter de nombreuses denrées pour les enfants incarcérés : des aliments supplémentaires dont du riz, de l'huile, des gâteaux, ainsi que des produits d'hygiène comme des brosses à dents… L'occasion également de transformer les distributions de ces dons en moments festifs avec les jeunes des quartiers mineurs !

TRAVAUX D'AMELIORATION DE LA MAISON CENTRALE DE DIEGO

Dans une optique d'amélioration de la cour de promenade du quartier mineur de la maison centrale de Diego Suarez, Grandir Dignement a fait appel à plusieurs professionnels qui sont venus appuyer les jeunes durant les travaux. Ainsi, du gazon a été implanté pour couvrir une partie de la cour, et un jardin-potager a été construit, dans lequel chaque jeune dispose de sa petite parcelle ! Enfin, et suite à plusieurs ateliers de peinture en salle pour s'y préparer, les jeunes ont pu repeindre les murs intérieurs de la cour de promenade autour du thème « Les rêves », ce qui leur a permis de laisser libre cours à leur imagination et d'exprimer leurs aspirations.

NIGER

Grandir Dignement intervient dans 2 établissements pénitentiaires du pays, dans les maisons d'arrêt de Niamey et de Zinder.

LES ACTIVITES MENEES EN MILIEU CARCERAL

Dans les différents établissements d'intervention de Grandir Dignement, différentes activités éducatives et formations ont pu être mises en place et proposées durant l'année 2018.

NIAMEY

- Formation Couture
- Alphabétisation
- Maraîchage
- Sensibilisation à l'hygiène
- Animations artistiques et culturelles
- Activités sportives
- Jeux de société

A Zinder, des évaluations trimestrielles sont effectuées dans les formations professionnelles et permettent de récompenser les meilleurs apprentis par la remise d'une attestation.

En juin, pour la formation couture et l'alphabétisation, un programme « de formation de détenu à détenu » a été mis en place à Niamey.

ZINDER

- Formation Couture
- Formation Mécanique-moto
- Alphabétisation
- Activités de sensibilisation (hygiène, droits, paix, …)
- Jeux de société
- Animations artistiques et théâtrales
- Séances documentaires

A Niamey, un projet maraîchage a été mis en place de novembre 2017 à mars 2018 avec Prisonniers Sans Frontières. Encadrés par deux détenus majeurs, les mineurs ont pu aménager un jardin dans lequel ils ont planté tomates, moringas , choux, salades, … dont la récolte a permis d'améliorer les repas du quartier mineur.
La production de tomates était même tellement importante qu'une part était donnée pour les cuisines des majeurs !

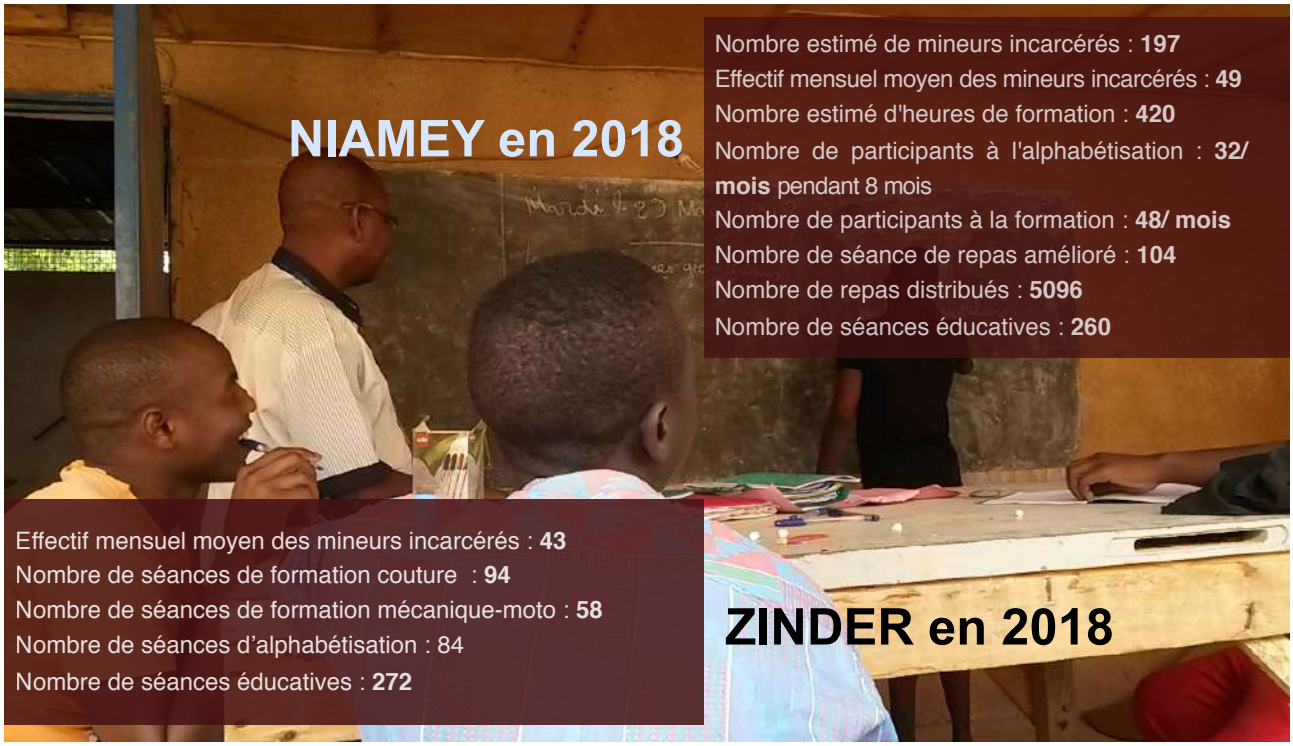

NIAMEY en 2018

Nombre estimé de mineurs incarcérés : **197**
Effectif mensuel moyen des mineurs incarcérés : **49**
Nombre estimé d'heures de formation : **420**
Nombre de participants à l'alphabétisation : **32/ mois** pendant 8 mois
Nombre de participants à la formation : **48/ mois**
Nombre de séance de repas amélioré : **104**
Nombre de repas distribués : **5096**
Nombre de séances éducatives : **260**

ZINDER en 2018

Effectif mensuel moyen des mineurs incarcérés : **43**
Nombre de séances de formation couture : **94**
Nombre de séances de formation mécanique-moto : **58**
Nombre de séances d'alphabétisation : 84
Nombre de séances éducatives : **272**

TOURNOIS DE FOOT A LA MAISON D'ARRET DE NIAMEY

Pour les jeunes, encore plus lorsqu'ils sont privés de liberté, il est important d'avoir des moments lors desquels ils peuvent se défouler, dans la joie et le partage. Pour cela, quoi de mieux que le football, sport apprécié de tous, filles comme garçons !

19 FEVRIER : JOURNEE MONDIALE DE LA JUSTICE SOCIALE

A l'occasion de cette journée spéciale, l'association Search for Commun Ground a organisé un grand tournoi de football au sein de la Maison d'Arrêt de Niamey auquel les mineurs, entraînés par Grandir Dignement, ont participé !

TOURNOI ESTIVAL

A la fin du mois d'août, nos équipes présentes au quotidien aux côtés des mineurs incarcérés à Niamey ont organisé un grand tournoi de foot !

16 JUIN 2018 : LA JOURNEE DE L'ENFANT AFRICAIN A NIAMEY

La **Journée de l'Enfant Africain** est célébrée chaque année en souvenir du massacre de centaines d'enfants lors d'une marche pour leurs droits à Soweto dans « l'Afrique du Sud apartheid ». C'était le 16 juin 1976. Depuis 42 ans, cette journée est placée sous un thème particulier qui rappelle les enjeux de la protection de l'enfance en Afrique. Ainsi, cette année est placée sous le thème « *Aucun enfant laissé pour compte pour le développement de l'Afrique* ».

A Niamey, au sein de la maison d'arrêt, Grandir Dignement avec le soutien de l'administration pénitentiaire a placé cette journée sous un thème festif et informatif : sous cette occasion de fête, il convient de rappeler à nos enfants que justement, ils ne sont pas laissés pour compte.

Après des discours de la part des principaux acteurs de la justice de l'enfance, la journée a été rythmée par des festivités : musiques, danses, spectacles, jeux de société, et un concours de dessin sur le thème de la liberté, pour lequel les 3 gagnants ont remporté des claquettes et du savon.

Un repas riche a aussi été préparé avec les enfants, pour leur grande joie !

70 ANS DE LA DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

Le 10 décembre avait lieu l'anniversaire de cette Déclaration, occasion pour laquelle un grand évènement festif a eu à la maison d'arrêt de Niamey, auquel les mineurs ont participé à travers la présentation d'un sketch et d'un chant.

FETE DE LA TABASKI A ZINDER

A l'occasion de cette célébration, Grandir Dignement a financé à Zinder deux boucs pour que les mineurs puissent profiter de la fête avec l'équipe présente.

Une belle journée pour eux !

TRAVAUX DE RENOVATION A LA MAISON D'ARRET DE NIAMEY

Au sein de la Maison d'Arrêt de Niamey, Grandir Dignement a organisé en novembre une session de travaux afin de rénover le bureau des travailleurs sociaux. L'entreprise BOUSSI, engagée pour ces travaux, nous a également généreusement offert l'aménagement d'un coin cuisine dans le quartier des mineurs ainsi que l'aménagement d'un lieu de stockage pour la nourriture. Merci à elle !

QUARTIER MINEUR DE ZINDER : SURPOPULATION CONSTANTE

Au sein du quartier mineur de la maison d'arrêt de Zinder, la capacité d'accueil prévue est de 15 jeunes. En 2018, l'effectif des mineurs incarcérés a varié de 38 à 50, avec une moyenne de 43 enfants présents simultanément. Il y a donc en moyenne 3 fois plus de jeunes que de places disponibles.

FORMATIONS EN POST-CARCERAL

En octobre 2018, l'un de nos jeunes anciens détenus de Zinder, suivi en post-carcéral, a eu la chance de pouvoir intégrer le centre de formation de l'association Yara LNC pour 10 mois ! Une belle opportunité !

PROMOTION DES MESURES ET PEINES ALTERNATIVES A LA DETENTION

« LES ÉTATS PARTIES VEILLENT À CE QUE : … NUL ENFANT NE SOIT PRIVÉ DE LIBERTÉ DE FAÇON ILLÉGALE OU ARBITRAIRE. L'ARRESTATION, LA DÉTENTION OU L'EMPRISONNEMENT D'UN ENFANT DOIT ÊTRE EN CONFORMITÉ AVEC LA LOI, N'ÊTRE QU'UNE MESURE DE DERNIER RESSORT, ET ÊTRE D'UNE DURÉE AUSSI BRÈVE QUE POSSIBLE »

Article 37 b) de la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant, 1989

Que ce soit à Madagascar ou au Niger, les autorités judiciaires prennent progressivement conscience que l'incarcération des mineurs ne peut pas systématiquement être la première solution. En effet, à travers notamment la loi 2016-018 du 22 août 2016, relative aux mesures et à la procédure applicable aux enfants en conflit avec la loi à Madagascar et la loi 2014-72 du 20 novembre 2014, déterminant les compétences, les attributions et le fonctionnement des juridictions pour mineurs au Niger, on constate que de nouvelles orientations se mettent en place au niveau institutionnel. Dans ces deux cas, un intérêt particulier est manifesté à l'égard des mesures et des peines alternatives à la détention, marquant une volonté de développer une justice plus sociale et restauratrice.

Face à cette volonté d'amélioration des systèmes de justice des mineurs dans les deux pays, et face aux difficultés auxquelles faisaient face les institutions pour appliquer ces nouvelles orientations, Grandir Dignement apporte son soutien aux Ministères de la Justice de Madagascar et du Niger à travers un projet-pilote de mesures et peines alternatives à la détention des enfants : la Liberté Surveillée à Madagascar et le Placement Educatif en Milieu Ouvert au Niger.

Depuis Janvier 2018 et pour une durée de 3 ans, Grandir Dignement est soutenu par l'AFD dans un projet visant l'extension des alternatives à la détention à de nouvelles localités et une diversification des mesures initiées. Ce projet, mis en œuvre au Niger et à Madagascar, a été cofinancé en 2018 par l'UNICEF.

Ces dispositifs portent une dimension socio-éducative forte, avec pour objectif de permettre aux jeunes d'être suivis et accompagnés pendant leurs mesures judiciaires, hors des murs de la prison, et de promouvoir l'alphabétisation, la formation professionnelle et l'apprentissage afin de faciliter leur réinsertion.

En effet, dans ces pays où la délinquance est généralement fruit de la misère, l'insertion sociale et surtout professionnelle est souvent un gage de la diminution de la récidive.

Sur l'année 2018, à Madagascar et au Niger, le nombre de mineurs suivi en milieu ouvert, en mesure ou peine alternative à la détention est de **162 enfants.**

MADAGASCAR

Le service de liberté surveillée (LS), lancé en juillet 2014 dans la juridiction d'Antananarivo puis étendu à la région de Diego, a permis d'accompagner 148 jeunes en 2018 en alternative à la détention. Un partenariat officiel a été signé avec le Ministère de la justice Malgache pour réguler et organiser la mise en oeuvre de ces mesures. Une convention est en cours de discussion et sera signée courant 2019.

ACTIVITES PROPOSEES

Les éducateurs accompagnant les jeunes dans ce dispositif leur proposent de se scolariser, ainsi que de s'engager dans diverses formations : mécanique-auto, ouvrage bois, informatique, bâtiment, soudure, pâtisserie, coupe et couture, agriculture, maçonnerie, comptabilité, plomberie, boulangerie, ouvrage métallique, machiniste, artisanat, peinture…

EXTENSION DU SERVICE

Au vu du succès des mesures lancées à Antananarivo puis à Diego, et dans le cadre du projet soutenu par l'AFD et l'UNICEF, il est prévu pour 2019 que ce service soit étendu à trois autres localités, où le nombre de mineurs incarcérés fait partie du plus élevé : Toamasina, Antsirabe et Mahajanga.

Nombre de libertés surveillées en cours au TPI d'Anosy en 2018

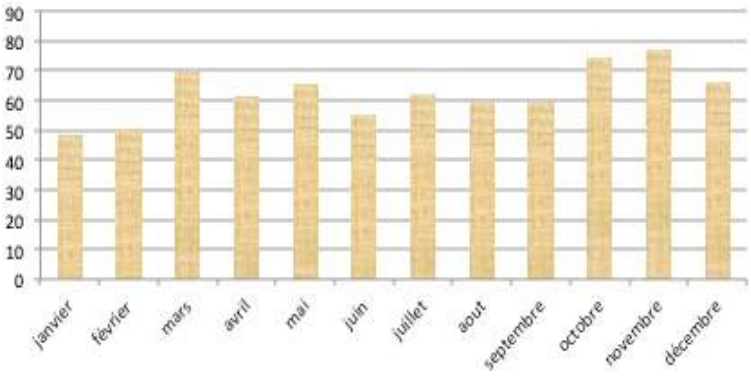

PLUS DE 200 MESURES !

Au mois d'août 2018, nous avons eu le plaisir de voir prononcée la 200ème mesure de liberté surveillée à Antananarivo.

Au 31 décembre 2018, nous approchons désormais de la 300ème. Un succès notable donc pour ce service permettant aux jeunes de bénéficier d'un accompagnement personnalisé, dans le respect de leurs obligations judiciaires, hors des murs de la prison et d'être accompagnés dans leur réinsertion.

VISITE AU LEMURS PARK

A 25km de la capitale malgache, le Lemurs' Park accueille 9 espèces de lémuriens dans un environnement très arboré. Ce parc, qui reçoit souvent des jeunes publics, a chaleureusement offert des entrées à Grandir Dignement. Une journée de visite a ainsi été organisée pour les jeunes en liberté surveillée et leurs éducateurs : au total, 28 jeunes et 9 adultes ont pu en profiter ! Beaucoup d'entre eux n'avaient jamais vu de lémuriens et se sont montrés très curieux et surtout ravis d'avoir pu bénéficier de cette visite.Cette sortie a aussi été l'occasion d'organiser un atelier débat sur la violence liée aux préjugés de genre, les jeunes ont bien participé et se sont saisis des questions abordées.

NIGER

Avec le soutien de l'AFD et de l'UNICEF, Grandir Dignement a initié en 2017 le lancement du Placement Educatif en Milieu Ouvert (PEMO) en alternative à la détention des enfants. S'agissant d'un dispositif expérimental pour le pays, il a d'abord été proposé en collaboration avec les deux cabinets des juges des mineurs au niveau du Tribunal de Grande Instance hors-classe de Niamey, qui traitent le plus de dossiers au niveau national. Entre décembre 2017 et décembre 2018, **14 mesures PEMO** ont ainsi été prononcées par les juges des mineurs.

Ce dispositif avance donc des résultats satisfaisants et prometteurs, puisque parmi les 14 jeunes suivis, 11 ont pu exprimer des projets clairement définis et les mettre en oeuvre. Notamment, grâce au soutien de la Fondation Agir Sa Vie, certains (4) ont pu commencer une activité génératrice de revenus, grâce à un prêt de départ de Grandir Dignement. Parmi ceux-ci, 3 sur 4 ont pu voir leur activité se développer et ainsi rembourser le prêt. La 4ème activité n'a pas pu être entamée car le jeune bénéficiaire a récidivé et a été incarcéré, ce qui a interrompu la mesure. Il s'agit cependant du seul cas de récidive parmi les enfants ayant bénéficié du PEMO.
Un autre point faible est apparu dans le cas des jeunes ayant des projets de formation professionnelle : en effet, l'éloignement entre les domiciles des jeunes et les centres de formation ont pu perturber la réalisation de ces projets. Le manque de détermination a également été un facteur perturbateur.

Forts de cette expérience et des leçons que nous avons pu tirer suite à cette expérimentation, nous sommes désormais prêts à poursuivre la mise en oeuvre de ce dispositif et à l'étendre par la suite à d'autres juridictions du pays.

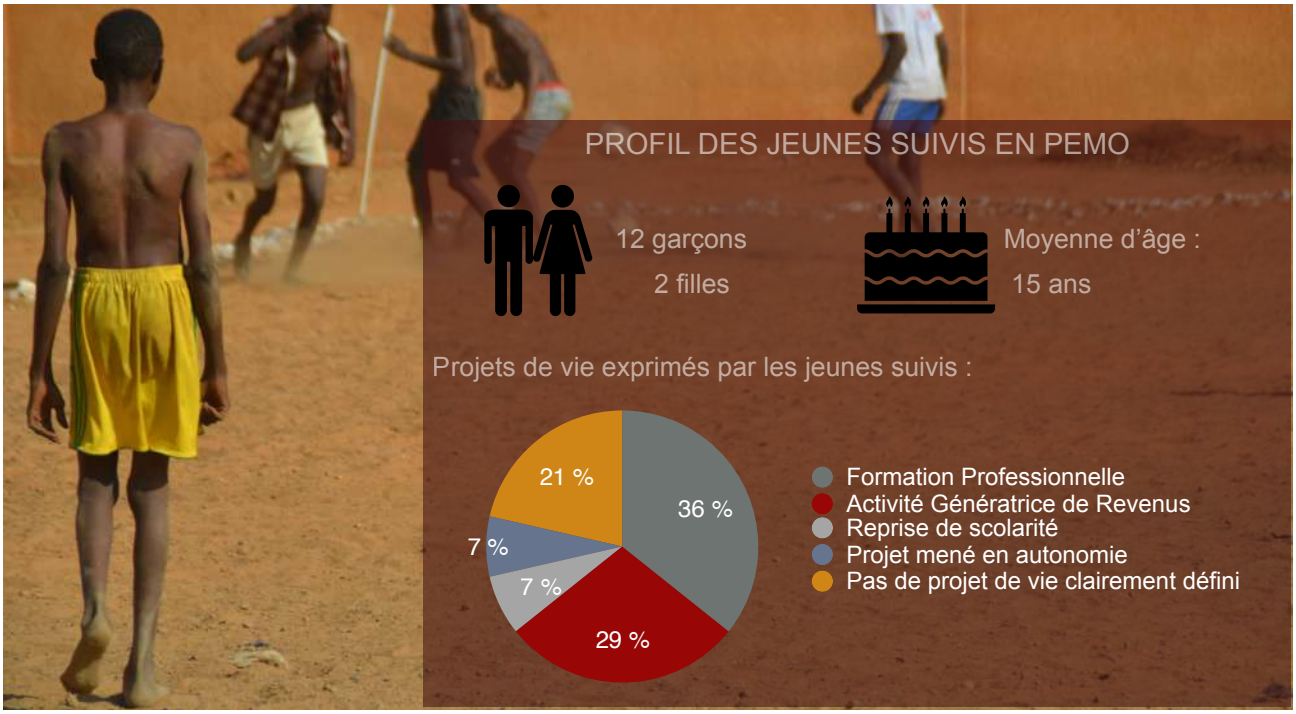

Nombre moyen de jeunes en détention (en simultané) :

Maison centrale d'Antanimora : 110 jeunes

Centre de rééducation de Mandrosoa : 105 jeunes

Maison Centrale de Diego : 15 jeunes

Centre de rééducation de Joffreville : 5 jeunes

Maison d'arrêt de Niamey : 55 jeunes

Maison d'arrêt de Zinder : 45 jeunes

335 jeunes accompagnés au quotidien

Nombre de jeunes ayant bénéficié d'un suivi en milieu ouvert :

LS : 148 jeunes

PEMO : 14 jeunes

162 jeunes suivis et accompagnés en milieu ouvert

Actions en France

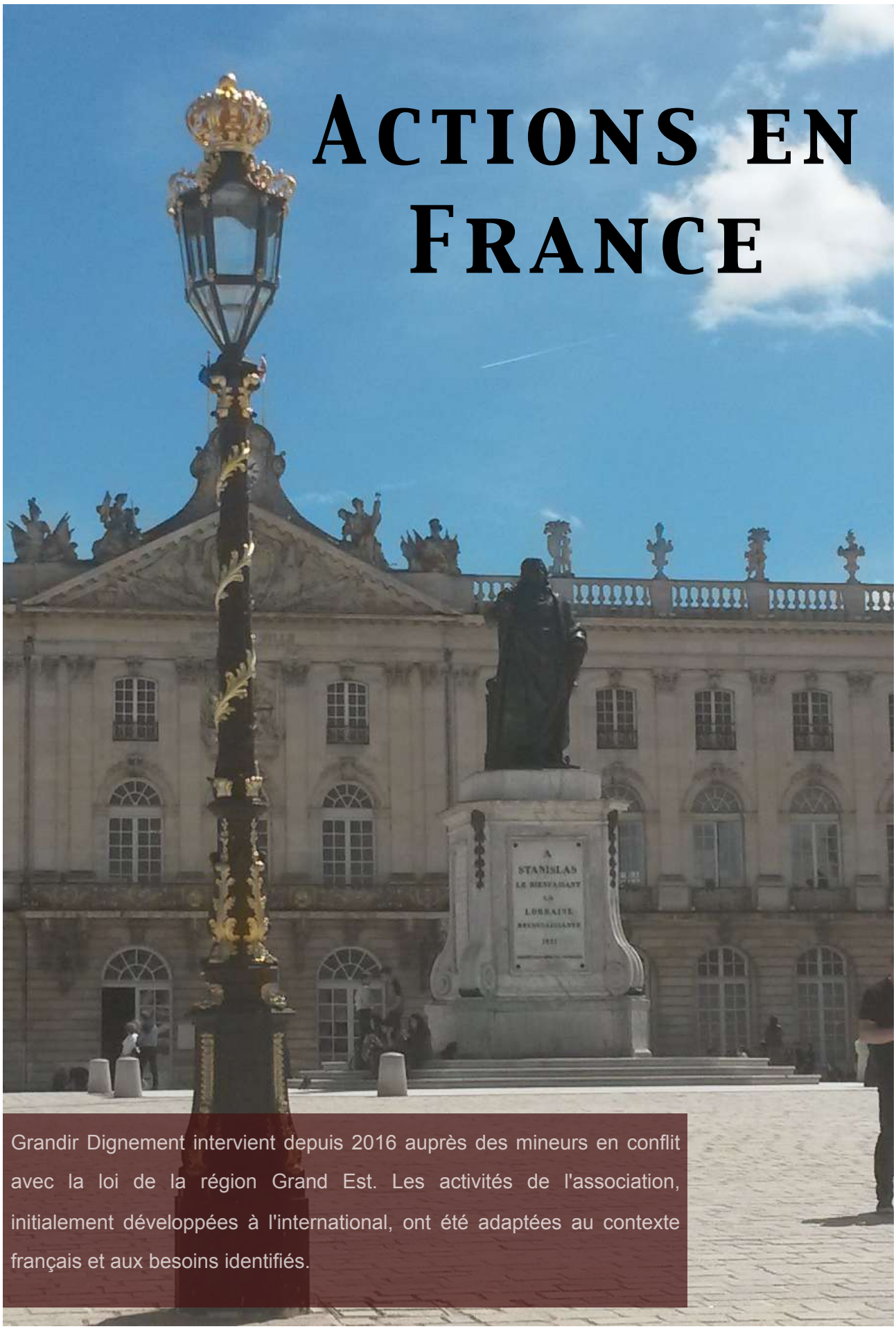

Grandir Dignement intervient depuis 2016 auprès des mineurs en conflit avec la loi de la région Grand Est. Les activités de l'association, initialement développées à l'international, ont été adaptées au contexte français et aux besoins identifiés.

LA JUSTICE DES MINEURS EN FRANCE

PRIVATION DE LIBERTE ET INCARCERATION DES MINEURS

Au niveau national, on constate depuis plusieurs années un recours de plus en plus fréquent à des solutions de privations de liberté pour les mineurs. Ainsi, si jusqu'à fin 2016 le nombre de mineurs incarcérés atteignait rarement 800, il s'est stabilisé en 2018 autour d'une moyenne de 842. On remarque également, parmi les mineurs incarcérés, une augmentation de la proportion de prévenus par rapport aux condamnés, c'est-à-dire que de plus en plus de jeunes sont placés en détention de manière préventive, avant leur jugement.

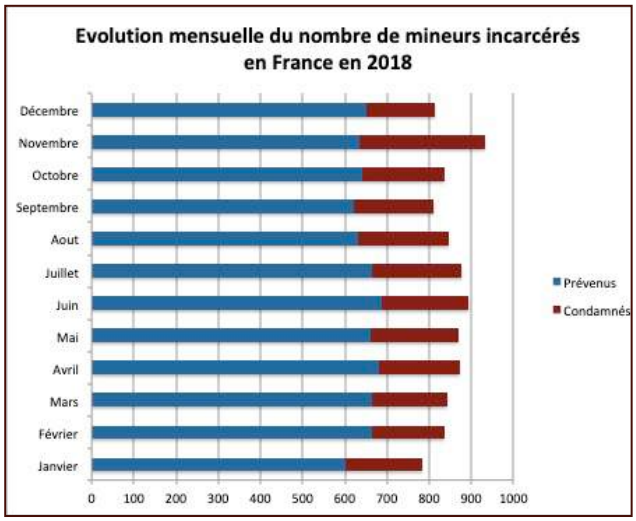

(D'après les données du Ministère de la Justice)

Plus spécifiquement, au niveau local, l'association intervient dans les quartiers mineurs des prisons de Metz et de Strasbourg.

Au cours de l'année 2018, le quartier mineur de la prison de Metz-Queuleu a accueilli un total de 37 jeunes dont 5 avaient moins de 16 ans. En moyenne, le quartier mineur de Metz-Queuleu accueillait 5 mineurs en simultané. Le quartier mineur de la prison de Strasbourg accueillait pour sa part 16 jeunes simultanément en moyenne en 2018.

En lien avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse et l'Administration Pénitentiaire, Grandir Dignement a ainsi pu mener tout au long de l'année 2018 des activités auprès de ces jeunes privés de liberté.

VULNERABILITE DES JEUNES MAJEURS

En ce qui concerne les jeunes majeurs qui étaient jusqu'à leurs 18 ans accompagnés par la Protection Judiciaire et la Jeunesse et/ou par l'Aide Sociale à l'Enfance, ils se retrouvent souvent dépourvus et sans soutien. La plupart du temps en rupture familiale, sans logement du fait de la fin de leur placement, sans ressources financières (non bénéficiaires du RSA), souvent marginalisés par le reste de la société et soumis à leurs obligations judiciaires, ces jeunes se retrouvent alors confrontés à un grand nombre de difficultés amoindrissant leurs chances d'insertion à la fois sociale et professionnelle. Cette grande précarité est alors souvent cause de récidive pour ces jeunes en rupture sociale, qui considèrent souvent la délinquance comme leur seule solution de survie.

Dans l'objectif de pallier ce vide, Grandir Dignement s'engage en France auprès des mineurs ainsi que des jeunes majeurs sortant de lieux de privation de liberté, en leur proposant un dispositif de réinsertion leur permettant de reprendre une place dans la société et de vivre une citoyenneté plus engagée.

INTERVENTI0NS EN MILIEU CARCERAL

Depuis 2015, Grandir Dignement intervient au sein du quartier mineur de la Maison d'Arrêt de Metz ; et depuis juillet 2018, l'association intervient également au sein du quartier mineur de la Maison d'Arrêt de Strasbourg. Dans ces deux établissements, Grandir Dignement met en place les activités suivantes :

- l'organisation régulières d'activités artistiques, citoyennes ou encore d'éducation au développement et à la solidarité internationale ;
- l'intervention mensuelle de « témoins-citoyen », personnes engagées de la société civile ou ayant un parcours significatif, venant témoigner et échanger avec les mineurs ;
- la mise en place d'évènements à dimension culturelle ou artistique.

DES ACTIVITES LUDIQUES A VISEE PEDAGOGIQUE

Les activités menées auprès des jeunes incarcérés ont pour objectif principal de tisser avec eux un lien « dehors-dedans » et de les mettre en lien avec des questions de société, de citoyenneté et de solidarité. Chaque activité est menée dans une visée éducative et pédagogique.

UNE EQUIPE DE BENEVOLES

Ces interventions reposent majoritairement sur des bénévoles, qui s'engagent librement, sur leur temps libre, auprès des adolescents incarcérés. Ces équipes sont coordonnées par une volontaire en service civique, qui appuie la responsable nationale, et des réunions régulières sont organisées afin de garantir le suivi des bénévoles, la pertinence des activités, et la construction du planning mensuel.

DEBUT DES INTERVENTIONS A STRASBOURG

Grandir Dignement a débuté ses activités au sein du quartier mineur de la Maison d'Arrêt de Strasbourg en juillet 2018. Les bénévoles y interviennent 1 fois par semaine en période scolaire et 4 fois par semaine en période de vacances. Pour le moment, la participation aux activités se fait sur la base du volontariat des jeunes ; mais tend à s'instaurer de manière obligatoire.

Nous sommes également en contact avec le quartier mineur d'Epinal, où nous espérons étendre nos activités.

LES INTERVENTIONS HEBDOMADAIRES

EXPRESSIONS ARTISTIQUES

- ateliers d'écriture (rap, slam, collaboratif, …)
- ateliers de peinture
- ateliers origamis
- liberté d'expression par le dessin
- planches d'expression
- portraits chinois
- jeu sur l'estime de soi
- expression ressenties sur des mots
- mimes sur les sentiments
- activités de blind test
- Initiations musicales (guitare, violon)

ACCES A LA CITOYENNETE

- jeu sur le harcèlement scolaire
- jeu « si j'étais président »
- alphabet des droits et devoirs des enfants
- quizz sur l'environnement
- introduction à la transition énergétique
- jeu « le tour du monde en musique »
- jeu sur le respect des droits de l'enfant
- jeu « choisir d'être solidaire »
- vidéo-débat « s'il n'y avait que 100 hommes sur terre »
- débats mouvants

SENSIBILISATIONS AUX INEGALITES

- présentation et échanges autour de Grandir Dignement
- jeu du pas en avant sur les différences sociales
- photo-langage « équité, égalité, inégalités »
- quizz sur les inégalités femmes-hommes
- vaisseau spatial des stéréotypes
- perception : « Abigaël aime Tom »
- photo-langage sur les discriminations
- Débat mouvant sur les violences faites au femmes
- ciné-débats
- jeux de rôle

AUTRES ACTIVITES

-petits bacs, jeu de vocabulaire et de culture
-jeu des 7 familles sur l'histoire de France
-activités autour du thème de la santé
-activités autour du thème de la cuisine
-quizz de culture générale
-jeux de perception

PROFIL DES BENEVOLES INTERVENUS A METZ EN 2018

11 femmes et 4 hommes

6 sont en formation d'éducateur spécialisé

2 sont maîtres de conférences

1 est un ancien service civique de l'association

1 est inscrit à la faculté en master 1

1 est éducateur spécialisé

4 sont en licence de psychologie

PROFIL DES BENEVOLES INTERVENUS A STRASBOURG EN 2018

7 femmes et 1 homme

1 est en formation d'éducateur spécialisé

2 sont inscrit à la faculté en master

2 sont éducateurs en foyer pour mineurs

2 sont en étude de psychologie

1 est assistante de production

REPRESENTATION DE LA PIECE DE THEATRE *LE KLAN*

Le 8 octobre 2018, au quartier mineur de Metz, la compagnie théâtrale *Le bruit du Murmure* est venue jouer sa pièce *Le Klan* devant une cinquantaine de détenus, dont 9 mineurs. A travers l'histoire d'un drame antisémite mené en Louisiane par le Klu Klux Klan, cette pièce aborde les thèmes de l'antisémitisme, de la discrimination, des Droits de l'Homme, de la femme, de la justice et de la famille. Cette représentation a été suivie d'un débat entre les acteurs et le public.

En amont, des séances de préparation avaient été effectuées auprès des détenus pour travailler autour des thèmes de la discrimination, du racisme, de l'antisémitisme, des différences et des préjugés, et pour présenter le Klu Klux Klan. Enfin, une séance de débriefing a eu lieu quelques jours après la pièce.

LES TEMOINS CITOYENS DE 2018

Zakaria BELHACHMI, slameur
Atelier de slam et d'écriture

François HANOT et André QUINTUS,
association Lorraine Citoyenneté Active
Travail autour de l'expression - parler de soi

Sylvie JABOT, artiste
Ateliers peinture et sculpture dans l'argile

Verene EGUETHER, artiste
Atelier Mosaïque

SERVICE CIVIQUE ADAPTE

Le service civique dit « adapté » est un dispositif proposé par Grandir Dignement aux mineurs et jeunes majeurs en prise avec la justice, ou sortant d'établissements de privation de liberté. Il s'agit d'une proposition pour eux de s'engager dans une mission solidaire avec un objectif d'insertion sociale et professionnelle. Les jeunes sont accompagnés de manière individualisée à hauteur de 24h par semaine en moyenne. L'accompagnement se divise en 3 axes principaux :

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

- situation administrative : sécurité sociale, mutuelle, CAF, papiers d'identité, …
- logement : maintien au sein du logement ou recherche de nouveaux logements, …
- santé : orientation vers des structures de santé, orientation vers un suivi psychologique, orientation vers un suivi lié aux addictions, accompagnement médical, …
- gestion de la vie quotidienne : gestion d'un budget, tenue d'un logement, …
- médiation familiale

LE TEMPS D'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Les jeunes sont accompagnés en immersion au sein de structures locales de l'économie sociale et solidaire, dans lesquelles ils viennent apporter leur aide.

Ces immersions leur permettent de découvrir de nouvelles compétences, ressentir leur utilité, sortir de l'oisiveté, découvrir d'autres structures et s'investir dans un cadre professionnalisant.

LA MISE EN PLACE D'UN PROJET PERSONNEL

Suivis par les accompagnatrices, les jeunes sont invités à réfléchir, définir et construire leur projet professionnel.
En fonction de leurs envies et besoins, ils sont ensuite accompagnés dans l'ensemble de leurs démarches : rédaction de CV et lettres de motivation, recherches de stages ou de lieux d'immersion, mises en lien avec Pôle Emploi ou la mission locale, reprise d'étude, recherche de formations, passage du code de la route, du permis de conduire, …

En outre, des activités ludiques sont régulièrement organisées, telles que des débats civiques, des visites culturelles, des activités artistiques et sportives, ….

JARDIN DE PERMACULTURE

Depuis l'été 2017, Grandir Dignement France met en place une activité de permaculture, grâce à la mise à disposition par le Foyer de l'Assomption d'un jardin fermé en plein coeur de Nancy, proposée aux jeunes volontaires en service civique adapté.

Cet espace permet de remobiliser les bénéficiaires et de faciliter leur insertion socio-professionnelle vers un projet futur. Il s'agit aussi, dans une société majoritairement hors-sol aujourd'hui, de redonner aux jeunes un contact avec la terre et de les sensibiliser au respect de la vie et de la nature. La permaculture en effet est une méthode d'agriculture à échelle humaine, respectueuse de l'environnement et basée sur l'imitation de la nature.

Ainsi, après une année de défrichage et de préparation des parcelles, les premiers semis ont pu être plantés au début de la saison estivale 2018. Par ailleurs, en juillet, la Fondation Legallais nous a permis d'acquérir du matériel de jardinage ainsi qu'une serre qui a été montée avec l'aide des jeunes. Dans celle-ci ont été plantés une trentaine de pieds de tomate dont la récolte, qui a duré jusqu'à octobre, a permis de récolter plus de 50kg de ce fruit. Cette première récolte a été en partie vendue, et en partie transformée par les jeunes pour en faire de la soupe ou de la sauce tomate, qu'ils ont ensuite distribué lors de maraudes avec l'association 1001 Aumônes.

PARTICIPATION AU CAMP ESPERE, A LILLE

Durant l'été 2018, des jeunes en service civique adapté ainsi que leurs accompagnateurs ont eu l'occasion de partir quelques jours dans le nord de la France, pour rejoindre l'association ESPERE (Espoir Salésien Pour Enfants Roms Européens).

Entre le 16 juillet et le 3 août, 3 équipes de Grandir Dignement ont ainsi pu se relayer dans ce projet, et intervenir auprès d'enfants d'origine Roms âgés de 13 à 18 ans vivant dans le camp. De nombreuses activités ludiques et éducatives ont ainsi pu être proposées par nos équipes et, malgré la barrière de la langue, les jeunes volontaires en service civique présents ont fait preuve d'entrain et de motivation pour mener les animations.

Cette immersion en tant que bénévoles dans un camp Rom a été très instructive pour les jeunes, et ceux-ci ont apprécié l'expérience. Par ailleurs, cela a permis d'aborder de nombreux sujets avec eux, tels que la condition des Roms, les religions, l'altérité et l'accueil de l'autre, l'engagement, l'animation, … et également de renforcer les liens entre les accompagnateurs et les jeunes. Une expérience enrichissante !

UNE JOURNEE A PARIS

Fin novembre, 4 jeunes en service civique adapté ont eu l'opportunité de passer deux jours à Paris. Ils ont pu visiter, pour la première fois, les lieux incontournables de la capitale, et surtout assister à une conférence sur les Droits de l'Enfant et la citoyenneté des mineurs.

Ce fut pour eux une belle occasion de mieux comprendre leurs droits et d'en apprendre plus sur les conditions des mineurs dans le monde, en discutant notamment du mariage forcé et de l'excision.

Le service civique civique adapté est mis en place en lien avec les principaux acteurs étatiques et judiciaires. Ainsi, des échanges réguliers ont lieu avec nos différents partenaires, notamment l'Administration Pénitentiaire, la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale, le Service Territorial Educatif de Milieu Ouvert de la PJJ, le Conseil Départemental, le Centre de Semi-Liberté.

DUREE D'ACCOMPAGNEMENT

La durée du contrat d'un service civique adapté est de 12 mois. Cependant, il est fréquent que les jeunes recontactent l'association même après la fin de leur contrat, pour être aidé dans leurs démarches. Parfois également, certaines situations nécessitent un accompagnement prolongé que l'association peut leur accorder.
Ainsi, on constate que la durée d'accompagnement moyenne est de 16 mois et non de 12.

Sur les 6 jeunes ayant déjà quitté le dispositif, 5 ont repris contact avec l'association quelques mois après leur départ. Cela pouvait être pour des renseignements sur leurs démarches, un avis sur leur projet, une aide administrative, … Parmi eux également, 2 jeunes majeurs qui ont été incarcérés et échangent encore avec l'association par courrier.

CONTINUITE ET PERENITE DE LA MESURE

En 2018, comparativement à l'année précédente, 2 fois plus de contrats ont été signés avec des mineurs et des jeunes majeurs en conflit avec la loi. La demande provient à la fois de jeunes en difficultés, ceux-ci nous sollicitent parfois directement grâce au bouche à oreille, ou sont parfois orientés vers nous par les Missions Locales ou les Centres Educatifs Renforcés ou Fermés, mais également des éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse qui nous sollicitent parfois pour accompagner des jeunes en fin de minorité.

On constate donc une augmentation de la demande, qui s'est accentuée dans les derniers mois de 2018, ce qui montre bien le réel besoin de ce dispositif et conforte l'association dans ses actions.

Forts de ces convictions, nous envisageons ainsi de créer des antennes de ce dispositif d'insertion à Metz ainsi qu'à Strasbourg dans les années à venir.

STRUCTURES PARTENAIRES DANS LE CADRE DE L'IMMERSION ACTIVE DES JEUNES :

Association Dynamo
Entretien et restauration de vélos

Association Emmaüs
Solidarité (récupération, valorisation, tri, vente)

EHPAD Saint-Remy
Accompagnement en Unité de Vie

Association l'Ortie
Découverte du monde végétal

Permaculture
Sensibilisation au respect de l'environnement au travers de la culture

Association sportive - Club de Savate
Animation Sportive

Banque Alimentaire
Ramassage, tri, distribution

Association Khamsas
Animation de quartier

MJC Nomade
Animation et environnement

MJC Beauregard
Animation

Michtô
Mise en place du festival

Armée du Salut
Préparation et distribution de petits-déjeuners

Association 1001 Aumônes
Préparation de soupe et maraudes solidaires

PROFIL DES JEUNES ACCOMPAGNES EN SERVICE CIVIQUE ADAPTE EN 2018

En 2018, 10 jeunes ont signé un contrat de service civique avec Grandir Dignement. 5 autres jeunes ont été accompagnés par l'association, dont le contrat avait été signé en 2017 mais se prolongeait en 2018.

Au total, 15 jeunes ont été accompagnés en 2018.

3 filles | 12 garçons | De 16 à 20 ans
Moyenne d'âge : 18 ans

Parmi ces 15 jeunes, il y a eu **4 ruptures de contrat en 2018** :

- 1 a récidivé et été condamné à une peine de prison
- 1 a été incarcéré de manière préventive
- 1 a interrompu son contrat suite à une déception amoureuse
- 1 a interrompu son contrat après ses 18 ans et n'a pas donné de nouvelles

Par ailleurs, **2 ont terminé leur contrat normalement au bout des 12 mois** :

- 1 est revenu vers nous et nous l'avons accompagné à intégrer le Service Militaire Volontaire
- 1 a montré la volonté de s'inscrire dans une garantie jeune

Depuis le début de la mise en place de ce service d'accompagnement, en 2017, seuls 2 jeunes ont récidivé. **Le pourcentage de non récidive est donc de 94%**.

ACCOMPAGNEMENT HORS SERVICE CIVIQUE

Il arrive également que l'association accompagne des jeunes hors du cadre d'un contrat de service civique. Cela peut se produire dans plusieurs cas :

- Mineur/jeune majeur sous main de la justice non éligible au service civique (par exemple de nationalité non compatible)
- Mineur/jeune majeur sous main de la justice ayant déjà un projet de reprise d'études ou d'emploi, ayant besoin d'un accompagnement à court terme seulement

PROFIL DES JEUNES ACCOMPAGNES EN DEHORS DU DISPOSITIF DE SERVICE CIVIQUE ADAPTE EN 2018

En 2018, 8 jeunes ont été accompagnés par l'association en dehors du cadre d'un contrat de service civique .

2 filles | 6 garçons | De 17 à 20 ans
Moyenne d'âge : 18 ans

SITUATIONS

- 3 jeunes suivis en détention
  - 2 à qui on a présenté le service civique adapté mais ne sont pas encore sortis
  - 1 pour lequel on a demandé une liberté provisoire aménagée en service civique adapté - refusé par le magistrat (qui préfère attendre le jugement)
- 5 jeunes suivis en réinsertion
  - 1 soutenu juridiquement suite au décès de son père et accompagné dans son insertion professionnelle
  - 1 en situation d'errance et sans papiers accompagné dans ses démarches administratives
  - 1 soutenu dans ses démarches professionnelles et de recherche de logement
  - 1 accompagné pour sa demande de naturalisation et sa réinsertion
  - 1 mineur non accompagné étranger suivi pour ses démarches de stage

LACOSTE

NIKE

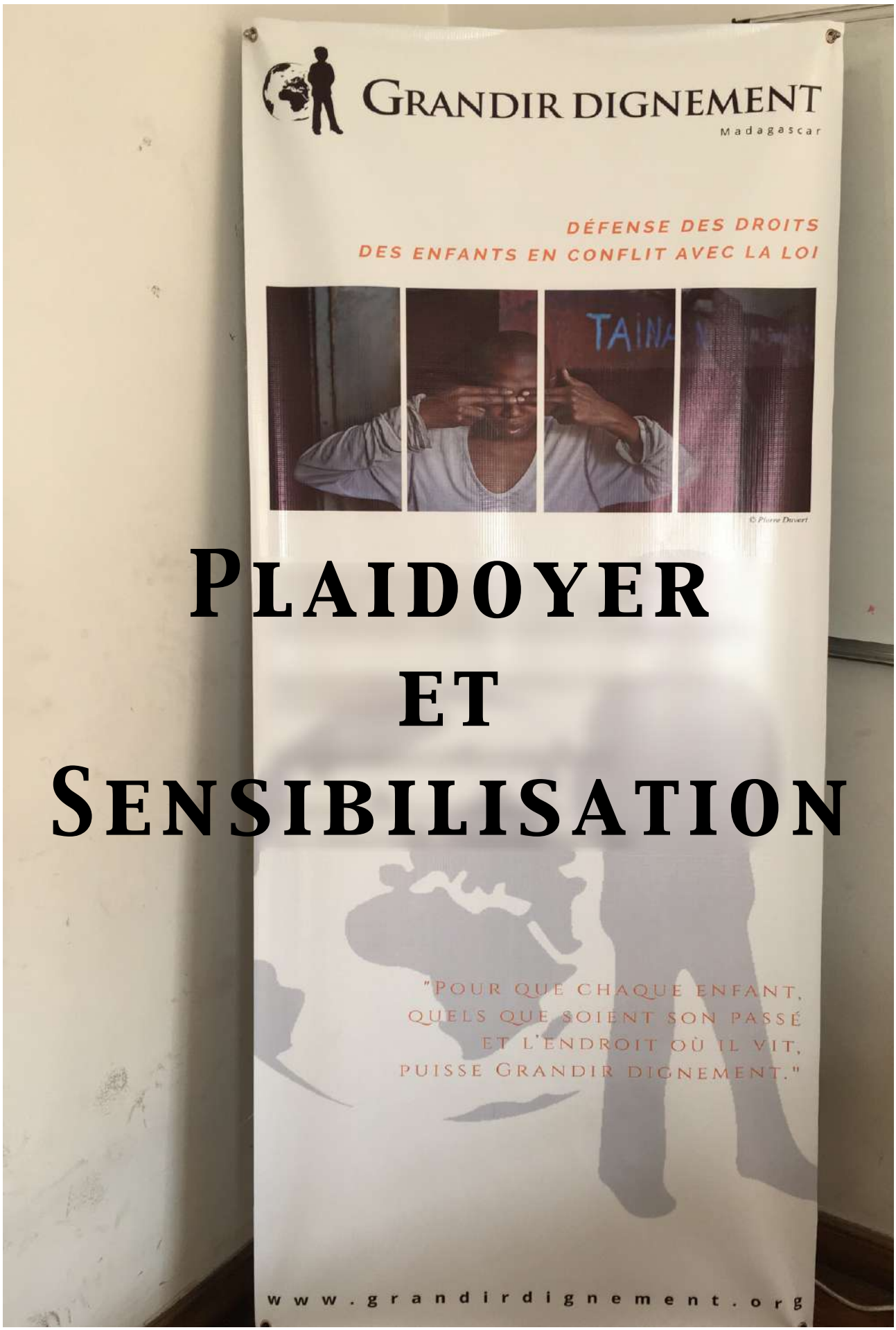

PLAIDOYER ET SENSIBILISATION

FAIRE ENTENDRE SA VOIX

Depuis sa création en 2010, Grandir Dignement mène activement, en même temps que ses activités auprès des mineurs et des jeunes majeurs en conflit avec la loi, des actions de plaidoyer auprès des acteurs étatiques et institutionnels ainsi que des sensibilisations auprès du grand public. Ce afin de favoriser le respect des Droits de l'Enfant même derrière les barreaux d'une prison, de faire entendre la voix spécifique de ces jeunes.

Ainsi, que ce soit à Madagascar, au Niger ou en France, en prenant en compte le contexte et les besoins spécifiques de chacun de ces 3 pays, l'association multiplie les rencontres et les interventions auprès de différents acteurs et publics, développe ses partenariats et ses réseaux notamment avec d'autres organisations et associations, participe à des études nationales et internationales sur les mineurs et/ou la justice, et renforce ses interventions juridiques ainsi que son plaidoyer législatif.

Grandir Dignement s'efforce également de mener des activités et des interventions auprès du grand public afin d'augmenter sa visibilité, de mieux faire comprendre les enjeux liés aux droits des enfants et à la justice des mineurs et de changer le regard qui peut être porté sur les jeunes en conflit avec la loi.

SENSIBILISATION, COMMUNICATION ET FORMATION

L'objectif de ces actions est de toucher le grand public pour l'informer sur la situation des mineurs en conflit avec la loi qui est très mal connue. Elles visent à faire connaître l'association et faire passer nos messages et revendications largement.

MISE EN PLACE DE FORMATIONS

EN FRANCE

L'équipe de Grandir Dignement à Nancy propose et anime régulièrement diverses formations

- des Formations Civiques et Citoyennes, auprès de jeunes en service civique, sur les thèmes de la justice pénale des mineurs ou des inégalités de développement
- des Stages de Citoyenneté, pour les mineurs en conflit avec la loi
- des formations en Institut Régional du Travail Social à Nancy et Paris
- des sensibilisations dans des écoles primaires du bassin nancéien

A MADAGASCAR

L'équipe présente à Antananarivo a proposé en juin des ateliers de formations à l'Ecole Nationale de la Magistrature et des Greffes.

Cette sensibilisation a porté sur les thèmes suivants :

- conditions de vie des mineurs en détention
- atelier-débat sur les motivations du placement en détention préventive et son caractère d'exception prévu par la loi 2016-018
- intérêt et fonctionnement de la liberté surveillée
- atelier de réflexion sur les conditions de mise en œuvre des prestations de service à la communauté
- les différentes réponses pénales envisageables face à la commission d'infraction (mises en situation)

AU NIGER

Au cours de l'année 2018, l'équipe de Grandir Dignement au Niger a proposé et animé plusieurs ateliers de sensibilisation sur la prise en charge des mineurs en conflit avec la loi, auprès de différents publics :

- les magistrats
- les représentants de la police et de la gendarmerie
- les représentants des forces de l'ordre
- les avocats
- les responsables communaux et autorités coutumières

FRANCE : CONFERENCE DEBAT AVEC MME LATIFA IBN ZIATEN

Le 16 janvier à Nancy, en partenariat avec la Mission Locale du Plateau de Haye, Grandir Dignement a eu le plaisir de recevoir Madame Latifa Ibn Ziaten dans le cadre d'une conférence débat.

Pour l'occasion, les bénévoles et les jeunes en service civique adapté ont pu échanger avec Latifa sur ses actions et en particulier sur son association *Imad, pour la jeunesse et la paix,* créée suite aux attentats de Mars 2012 lors desquels son fils Imad a été tué.

Ensuite, Latifa Ibn Ziaten a animé une conférence à destination des établissements scolaires (collèges et lycées de la région) ainsi que des structures de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, que nous avions conviés pour l'occasion. Cette rencontre très enrichissante a permis d'aborder et d'échanger autour de grands thèmes tels que la religion, la famille ou encore le vivre-ensemble.

MADAGASCAR : JOURNEES DE TRAVAIL AVEC DES ACTEURS DE LA SOCIETE CIVILE

En 2018, les membres de Grandir Dignement à Madagascar ont pu participer à divers ateliers, notamment :

- des ateliers sur la mise en place effective des recommandations pour diminuer la violence envers les enfants à Madagascar suite à la publication d'un rapport du Bureau International des Droits de l'Enfant et de l'UNICEF
- un atelier sur la prévention de la détention préventive abusive à Madagascar avec la Fédération Internationale des Actions des Chrétien pour l'Abolition de la Torture (FIACAT)
- des ateliers de documentation du rapport portant sur la mise en œuvre par la République de Madagascar des recommandations exprimées par le Comité des droits de l'enfant à Genève
- 3 jours d'ateliers avec l'Association pour la Sauvegarde et la Protection de l'Enfance à l'Ecole Nationale de la Magistrature et des Greffe où Grandir Dignement a présenté ses activités de développement des mesures et peines alternatives aux nombreux acteurs judiciaires et de la société civile présents

LES 29 ANS DE LA CIDE

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) a été adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989. Elle fêtait donc ses 29 ans en cette année 2018. Pour l'occasion, plusieurs évènements étaient organisés par Grandir Dignement.

EN FRANCE

Quelques jours avant l'anniversaire, nous avons eu l'occasion de participer à l'émission matinale de la radio RCF locale afin de nous présenter. Puis, pour cette journée exceptionnelle, un double évènement était organisé à Nancy :

- Sur le campus de la faculté de lettres, langues et sciences humaines, nous avons reproduit une cellule de prison pour sensibiliser les étudiants aux problématiques carcérales
- En centre ville, des membres de l'association étaient présents toute la journée afin de présenter nos actions aux passants et de leur proposer un quizz sur les droits de l'enfant.

En parallèle et toujours à cette occasion, nous avons co-organisé le 29 novembre une table ronde « Enfants et jeunes acteurs de leurs droits », à l'Assemblée Nationale, par le biais des collectifs AEDE et Objectif Enfance.

Le but de cet évènement était de sensibiliser les parlementaires aux droits de l'enfant et de les inciter à faire une place aux enfants dans l'élaboration des politiques les concernant.

A MADAGASCAR

Les 20 et 21 novembre, la Plateforme de la Société Civile pour l'Enfance à Madagascar, dont fait partie Grandir Dignement, a organisé un village associatif autour du thème « Accompagnons les enfants vulnérables dans leur développement », dans le but de continuer à promouvoir les droits des enfants en situation précaire. Notre association a ainsi été présente deux jours durant à travers différentes actions :

- un stand de sensibilisation sur les mineurs en conflit avec la loi était tenu par les membres de l'association
- un atelier a été organisé pour sensibiliser les médias locaux au rôle qui est le leur dans la promotion des droits des enfants
- les jeunes de la troupe de théâtre de la maison centrale d'Antanimora ont pu se produire devant une petite centaine de personnes, accompagnés des éducateurs et musiciens de Zara Aina

NIGER : 16ème JOURNEE MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT

Nation 17

1er colloque national sur l'abolition de la peine de mort au Niger

Plaidoyer en faveur de la lutte contre la peine de mort

Une vue des participants au colloque

Le 10 octobre 2018 avait lieu un colloque national sur le thème « Dignité pour tous : condition de vie dans les couloirs de la mort », organisé dans le cadre de la célébration de la 16ème journée mondiale sur la peine de mort. A cette occasion, le juriste de Grandir Dignement au Niger a assuré une communication sur la sous-thématique « conditions de vie des enfants incarcérés au Niger ».

PARTICIPATION A DES MARCHES SOLIDAIRES

RETOUR D'EXPERIENCE, ETUDES ET RAPPORTS

Notre plaidoyer s'appuie sur l'évaluation des effets de nos actions et sur des publications basées sur notre expérience.

ETUDE MONDIALE SUR LES ENFANTS PRIVES DE LIBERTE

Grandir Dignement a participé à l'Etude mondiale sur les enfants privés de liberté menée par l'ONU.

La situation de chaque pays est examinée et un questionnaire est envoyé aux Etats et à la société civile. Nous avons répondu pour Madagascar et la France. Nous avons collaboré avec l'association Défense des Enfants International pour élaborer la réponse. En France nous avons aussi fait la consultation des enfants dans les quartiers mineurs des prisons de Metz et de Strasbourg.

OUTILS ET DOCUMENTS CONCERNANT LA LIBERTE SURVEILLEE (LS) A MADAGASCAR

Deux outils d'évaluation de l'efficacité de LS ont été construits :

- Un pour évaluer les éléments de résilience mis en place pendant la mesure et la situation actuelle des enfants en conflit avec la loi ayant terminé leur mesure, afin d'évaluer combien retournent dans le circuit judiciaire suite aux LS
- Un pour évaluer les acquis apportés par les LS en cours et à venir en comparant la situation des enfants en début et en fin de mesure

En outre, divers outils de sensibilisation ont été construits afin d'être diffusés en 2019 :

- Un rapport de capitalisation de bilan des 4 premières années de LS à Antananarivo identifiant forces, difficultés rencontrées, solutions trouvées et axes d'amélioration envisagés.
- Une synthèse de ce rapport d'une dizaine de page
- Un guide de bonnes pratiques pour les travailleurs sociaux amenés à suivre des jeunes en LS dans d'autres juridictions de l'île
- Une affiche de sensibilisation sur les différents types de mesures et peines alternatives à la détention possibles pour les mineurs, affichée dans de nombreux lieux de la capitale

PLAIDOYER AUPRES DES POUVOIRS PUBLICS ET TRAVAIL EN RESEAU

Le travail en réseau nous permet d'identifier les acteurs importants des droits de l'enfant et d'atteindre plus efficacement les pouvoirs publics. Ainsi, à Madagascar, au Niger et en France, nous avons rejoint plusieurs collectifs, plateformes et groupes afin de porter au plus haut la voix des enfants.

AU NIGER

Grandir Dignement Niger appartient aux groupes suivants :

- Plateforme des Intervenants en Milieu Carcéral
- Sous-cluster Protection de l'Enfant
- Comité Local de Protection de l'Enfant

En plus de ces groupes, nous rencontrons et travaillons également en partenariat avec d'autres associations du même secteur (carcéral et/ou protection de l'enfant).

EN FRANCE

Au cours de l'année 2018, Grandir Dignement a rejoint plusieurs collectifs :

- Le Groupe Enfance, dont l'objectif est le plaidoyer envers les pouvoirs publics et axé sur la politique de la France à l'international
- Agir Ensemble pour les Droits de l'Enfant, groupe d'associations, d'experts et de professionnels constitué en 2016 pour l'élaboration du rapport alternatif pour l'examen de la France devant le comité des Droits de l'Enfant de l'ONU

A MADAGASCAR

Grandir Dignement Madagascar a participé aux commissions et assemblées générales de la Plateforme de la Société Civile pour l'Enfance.

Egalement, en préparation de l'Examen Périodique Universel de la République de Madagascar de 2019, Grandir Dignement participe à l'organisation d'un rapport écrit par les enfants concernant le respect de leurs droits.

L'association a également participé à la rédaction d'un rapport alternatif de la société civile concernant le respect des Droits des Enfants suite aux recommandations du Comité des Droits de l'Enfant.

RENCONTRES ET PARTENARIATS

Les rencontres permettent de nous faire connaître et d'imaginer des projets de plus grande ampleur conduits en partenariat. Ainsi, dans les 3 pays où nous développons nos activités, nous rencontrons régulièrement différents acteurs de la justice des mineurs tels que les membres de l'administration pénitentiaire, les membres de la protection judiciaire de la jeunesse, les délégués des différents ministères concernés par nos activités, les députés, la défenseure des droits, les directeurs de structures (centres éducatifs, établissements de placement, …), les juges et procureurs, …

Nous organisons également régulièrement des rencontres avec nos différents partenaires de terrain : les organisations de la société civile locales, les structures partenaires dans l'accueil des jeunes, les associations locales, …

QUELQUES RENCONTRES ET PARTENARIATS MARQUANTS

MADAGASCAR : Rencontres avec des acteurs engagés de la société civile : commissaires de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme, ACAT, pool des avocats...

NIGER : Première rencontre avec l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime à Niamey au cours d'un atelier sur la stratégie de réinsertion des détenus

FRANCE : Organisation de la journée des partenaires avec visite du jardin de permaculture, et ateliers participatifs menés par les jeunes en service civique adapté

FRANCE : Participation au Congrès mondial sur la justice pour enfants organisé à Paris par l'UNESCO

MADAGASCAR : Rencontres régulières avec les personnes responsables au sein de l'administration pénitentiaire et du Ministère de la justice pour évoquer le développement des mesures et peines alternatives à la détention, la réduction du délai de détention préventive, l'assistance judiciaire des enfants en conflit avec la loi, les conditions de vie en détention, …

NIGER : Rencontres trimestrielles avec la Directrice Régionale de la Protection de l'Enfant

NIGER : Rencontres trimestrielles avec les responsables du Ministère de la Justice : Secrétaire Général Adjoint, Directrice de la Protection Judiciaire de Jeunesse, service de l'Administration pénitentiaire

FRANCE : Rencontre de l'équipe de la prison de Fleury Mérogis en région parisienne afin de présenter l'association et de discuter des modalités d'un possible partenariat

MADAGASCAR : Rencontre et présentation de Grandir Dignement à des représentants de l'Union Africaine travaillant auprès du Comité des droits de l'enfant à Addis Adeba

SUIVI JURIDIQUE ET PLAIDOYER LEGISLATIF

Notre activité nécessite un support juridique lorsque des questions se posent sur les situations des jeunes que nous suivons. Le plaidoyer au cours du processus législatif a aussi un effet important en lien avec notre activité pour faire évoluer les droits des mineurs en conflit avec la loi.

SUIVI JURIDIQUE DES MINEURS INCARCERES

- **Accompagnement judiciaire** : préparation aux audiences, temps d'explication sur les situations judiciaires. Au Niger, un outil d' « état nominatif » recense tous les mineurs en détention selon leur situation (mineurs en détention préventive ; en détention présumés liés à un groupe terroriste ; condamnés après décision judiciaire ; libérés), permettant un suivi plus efficace.
  En France, les mineurs accompagnés dans le cadre du dispositif de réinsertion sont également suivi dans leurs procédures judiciaires par les accompagnant(e)s, qui les aide à réaliser leurs démarches.
  A Madagascar, préparation aux audiences et réponse aux questions posées par les jeunes concernant leur audience. Préparation et accompagnement à l'appel.
- **Accompagnement au tribunal** : Dans les trois pays d'intervention, les jeunes peuvent bénéficier d'un accompagnement lors de leurs audiences avec les magistrats ou de leurs convocations auprès des forces de police par exemple.
- **Rédaction de rapports de comportement** : A Madagascar et au Niger, des rapports de comportements à destination des magistrats et un projet éducatif sont rédigés.
- **Suivi des titres de détention** : à Madagascar, appui auprès du Ministère de la Justice pour limiter le nombre d'OPC (Ordonnances de Prise de Corps) expirées. Ainsi, 2 mineurs ont été libérés suite au signalement de leur titre de détention expiré.
- **Prévention de la violence** : signalement de faits de maltraitance auprès des autorités concernées. A Madagascar 3 faits de violence ont fait l'objet de signalements, d'autres de moindre gravité ont donné lieu à des échanges avec les acteurs concernés. Ces signalements ont été l'occasion de travailler la prévention de la violence

.

ACTIONS DE PLAIDOYER LEGISLATIF

FRANCE

- Conseil donné à l'association COFRADE pour une audition devant le groupe d'étude de l'Assemblée Nationale sur l'intérêt de l'enfant, au sujet de la réforme de l'ordonnance de 1945

MADAGASCAR : APPUI AU MINISTERE DE LA JUSTICE

- Débat sur la réduction du délai de détention préventive
- Appui pour favoriser l'effectivité de la loi 2016-018
- Plaidoyer en faveur d'une séparation effective des majeurs et des mineurs
- Atelier sur la prévention de la violence en détention et signalement des cas de violence

FRANCE : POURSUITE DU PROJET DE JUSTICE RESTAURATIVE

La justice restaurative est une « pratique complémentaire au traitement pénal de l'infraction.

Il s'agit de faire dialoguer victimes et auteurs d'infractions (qu'il s'agisse des parties concernées par la même affaire ou non). Les mesures prises, selon des modalités diverses, visent toutes à rétablir le lien social et à prévenir au mieux la récidive. » (Ministère de la Justice)

A travers ses activités de plaidoyer, Grandir Dignement envisage de développer cette pratique notamment auprès des mineurs incarcérés.

Temps forts de la mise en place de ce projet :

- Rencontre avec la chercheuse Jessica Filippi
- Formation sur la médiation IFJR à Paris
- Rencontre avec les éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse à Juvisy-sur-Orge pour découvrir leur expérimentation de la justice restaurative
- Rencontre avec une médiatrice pénale
- Participation à un colloque sur la médiation
- Ecriture du projet de justice restaurative

MADAGASCAR : PLAIDOYER ET REFLEXION SUR LA MISE EN APPLICATION DES PRESTATIONS DE SERVICE A LA COMMUNAUTE

Les Prestations de Service à la Communauté (PSC) sont des alternatives à la détention existant dans les textes de loi malgaches mais qui ne sont pas effectivement mises en place, notamment car les conditions d'application prévues dans la loi 2016-018 ne sont pas suffisamment précises pour permettre son application.

L'objectif pour Grandir Dignement a donc été d'accompagner les différents acteurs tels que le Ministère de la Justice ou les Juges pour Enfants dans une réflexion sur sur les éléments nécessaires à la mise en œuvre effective des PSC (stade procédural, types de structures d'accueil, conditions du suivi, …)

Ainsi, fin 2018, cela a été marqué par plusieurs étapes :

- 3 ateliers de détermination des conditions d'application de la loi 2016-018 ont été menés
- Plusieurs rencontres avec la Direction Générale des Affaires Judiciaires et des Réformes du Ministère de la Justice ont été organisées
- Rendez-vous avec la Direction des Réformes Législatives pour travailler un décret reprenant les conditions d'application dégagées avec les juges des enfants

En parallèle, des recherches en droit comparé ont été menées à partir notamment de l'exemple du Zimbabwe.

CLIN D'OEIL SUR 2018

Janvier

Intervention de Mme Latifa Ibn Ziaten pour Grandir Dignement à Nancy

Evénement pour fêter la 1ère cueillette du jardin de maraîchage de la maison d'arrêt de Niamey

Février

Journée de la justice sociale à Niamey et participation des enfants incarcérés à un grand tournoi de football

Rencontre avec le directeur de la Direction Régionale de l'Éducation Nationale et la chef de la circonscription scolaire de Diego afin d'officialiser le partenariat entre l'Education Nationale et Grandir Dignement à Madagascar

Mars

Représentation d'un spectacle de sensibilisation aux enjeux environnementaux auprès des mineurs incarcérés à la maison centrale de Diego, avec l'association AVUMPA

Journée des volontaires français organisée à la maison d'arrêt de Niamey : 6 jeunes services civiques et 3 volontaires de solidarité internationale français ont pu passer une journée au côté des mineurs incarcérés, échanger avec eux et participer à des activités

Avril

En France, mise en place de nouvelles activités périscolaires pour sensibiliser les enfants du bassin nancéien à leurs droits

Sélection de Grandir Dignement par le moteur de recherche Lilo, permettant à ceux qui l'utilisent de déverser leurs dons quotidiens à l'association

Mai

Participation des mineurs incarcérés à la maison centrale de Diego à des animations et à des ateliers dans le cadre du festival Zegny'zo

Juin

Journée de l'enfant africain qui a donné lieu à de nombreuses festivités pour les mineurs de la maison d'arrêt de Niamey

Fête de l'indépendance malgache qui a été occasion de chants, de danses et de célébrations pour les enfants de la maison centrale d'Antanimora

Mise en place du programme de formation détenu à détenu à la maison d'arrêt de Niamey

Juillet

Organisation des Courses du Coeur à Madagascar permettant de récolter de nombreux dons alimentaires pour les mineurs incarcérés

Début d'un partenariat entre Grandir Dignement et la prison de Strasbourg, afin de mettre en place des interventions régulières auprès des jeunes incarcérés au sein du Quartier Mineur

Fermeture du Service d'Insertion en Milieu Ouvert à Madagascar par faute de moyens

Travaux d'amélioration menés à la maison centrale de Diego

Août

Interventions de Clowns Sans Frontières auprès des jeunes de la maison centrale d'Antanimora et du centre de rééducation de Mandrosoa

Animations menées par les jeunes accompagnés en service civique adapté au sein d'un camp Rom dans le Nord de la France

200ème mesure de liberté surveillée prononcée à Madagascar

Septembre

Journée des partenaires organisée à Nancy au jardin de permaculture afin de présenter l'association et ses actions à nos différents partenaires

Soirées solidaires de levée de fonds organisées à Madagascar et en France

Octobre

Intégration par l'un des jeunes suivi en post-carcéral à Zinder du centre de formation de Yara LNC pour une formation de 10 mois

Représentation de la pièce de théâtre *Le Klan* au sein du quartier mineur de la prison de Metz-Queuleu

Novembre

Célébrations à l'occasion de la journée des Droits de l'Enfant en France et à Madagascar

Visite de Paris pour un groupe de jeunes accompagnés en service civique adapté et débat sur la participation des jeunes

Réouverture du Service d'Insertion en Milieu Ouvert à Madagascar

Travaux de rénovation au sein de la maison d'arrêt de Niamey

Décembre

Fêtes de Noël organisées dans les différents établissements d'intervention à Madagascar ; et au sein de l'association à Nancy avec les jeunes volontaires en service civique adapté. Participation aussi au repas de Noël de la prison du quartier mineur de la prison de Metz-Queuleu

Evénement festif à la maison d'arrêt de Niamey pour l'anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme

Organisation des Courses du Coeur à Madagascar permettant de récolter de nombreux dons alimentaires et hygiéniques

RAPPORTS FINANCIERS

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE - EURO

GRANDIR DIGNEMENT

Edition du : 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGES	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			**PRODUITS D'EXPLOITATION**		
Achats sous traitance d'acivités (604)	9 038	32 160	Production vendue (dont formations)	12 478	14 618
Fournitures d'activités (605)	34 973	33 730			
Fournitures consommées (606)	13 653	12 813	Fondation de France	17 000	20 000
Charges externes (61)	29 308	34 225	Grand Est en N et Macif en N-1	20 551	20 000
Autres charges externes (62)	93 370	98 192	Fipd + Fonjep	16 443	7 000
Impôts, taxes et versements assimilés	2 599	119	Unicef	75 770	47 570
Rémunération FRANCE.	50 018	49 203	Ambssade de France	6 708	29 856
Rémunération AFRIQUE	49 106	68 293	AFD en N et UE en N-1	52 723	147 198
Indemnités VSI	35 420	50 652	Agir Sa Vie + 1% Développement	14 939	15 000
Charges sociales FRANCE.	13 643	10 342	Mary's Meals et Massalina	20 811	12 000
Charges sociales AFRIQUE	8 046	16 464	Fondation Air France	6 161	13 839
			Fondation Del Sol	8 000	
Dotations aux amortissements	4 170	4 261	Trophé EDF	10 000	
Autres charges	640	7	Autres Subventions	33 003	21 419
Charges financières		85	**Autres produits**		
			Dons et Adhésions	33 089	32 630
TOTAL (I)	**343 984**	**410 546**	Produits divers Gestion Courante	8 129	3 909
			Produits financiers		146
			Trasfert charges exploitation (Emploi aidés)	12 253	34 527
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	4 158	7 489	**TOTAL (I)**	**348 059**	**419 712**
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	**348 142**	**418 035**	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	476	3 199
BENEFICE OU PERTE	392	4 876	**TOTAL DES PRODUITS (I+II)**	**348 535**	**422 911**
TOTAL GENERAL	**348 535**	**422 911**	**TOTAL GENERAL**	**348 535**	**422 911**

BILAN SYNTHETIQUE - EURO

GRANDIR DIGNEMENT

Edition du : 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net			
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Fonds Associatif	27 929	23 063
- Fonds commercial					Ecarts de réévaluation		
- Autres					Réserves :		
Immobilisations corporelles	18 033	13 004	5 028	9 425	- Réserve légale		
Immobilisations financières	1 410		1 410	1 203	- Réserves réglementées		
TOTAL I	**19 442**	**13 004**	**6 438**	**10 628**	- Autres		
Actif circulant :							
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Report à nouveau		
					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	392	4 876
Marchandises					Provisions réglementées		
Avances et acomptes versés sur commandes					**TOTAL I**	**28 321**	**27 939**
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés	3 946		3 946		Dettes		
Autres	131 179		131 179	105 906	Emprunts et dettes assimilées	20 000	20 000
Valeurs mobilières de placement					Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	31 034		31 034	18 418			
Caisse	2 878		2 878	1 536	Fournisseurs et comptes rattachés	1 548	4 455
					Autres	101 261	84 104
TOTAL II	**169 037**		**169 037**	**125 860**	**TOTAL III**	**122 809**	**108 559**
Charges constatées d'avance (III)					Produits constatés d'avance (IV)	24 344	
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**188 479**	**13 004**	**175 475**	**136 488**	**TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)**	**175 475**	**136 498**

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT
Gilles MANGINOIS

VICE-PRESIDENTS
Pierre ETIENNE GIRANDIERE
Jean-Jacques HAUCK

SECRETAIRE
Odile MANGINOIS

TRESORIER
Jean Marie MULLER

MEMBRES
Didier Rance
Marie-Claire SCHMITT
Jean-Marie PETIT CLERC
Fabrice ANTONY
Julien FALENTIN
Kevin MONIER

NOS PARTENAIRES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE A MADAGASCAR
Service de Coopération et d'Action Culturelle

AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

unicef pour chaque enfant

Fondation de France

FONDATION MACIF

La Guilde

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

FDVA FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

SERVICE CIVIQUE Une mission pour chacun au service de tous

legallais Fondation d'entreprise

mary's meals a simple solution to world hunger

FONDATION D'ENTREPRISE AIRFRANCE

Fondation Agir sa vie

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MEUSE

TANA-ACCUEIL

SECOURS ISLAMIQUE FRANCE

OUTSOURCIA MADAGASCAR

Grand Est ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

FONDATION MÉRIEUX

1% for Development pour le Développement para el Desarrollo

MEURTHE & MOSELLE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

LORRAINE ACTIVE FINANCEUR SOLIDAIRE POUR L'EMPLOI

DILCRAH DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE À LA LUTTE CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET LA HAINE ANTI-LGBT

fondation MASALINA INSTITUT DE FRANCE

DELSOL AVOCATS LA QUALITÉ DE LA RELATION

SOCIETE GENERALE

SINGER

GRANDIR DIGNEMENT

ASSOCIATION LOI DE 1901 | NON-PROFIT ORGANIZATION

CONTACTEZ-NOUS

09 83 85 36 41

contact@grandirdignement.org

RETROUVEZ-NOUS

www.grandirdignement.org